

**Les principaux dossiers votés en Commission Permanente
du 10 avril 2009**

La Commission Permanente qui s'est réunie ce 10 avril a étudié 311 dossiers pour une somme totale de près de 100, 43 M d' € répartis notamment :

Citoyenneté, éducation, jeunesse.....	42 119 175,14€
Voirie départementale et sécurité routière.....	28 642 989,78 €
Patrimoine environnemental commun, tourisme.....	18 131 790,55 €
Culture, sport et vie associative	3 924 352,83 €
Habitat, développement social urbain,insertion, urbanisme, maîtrise foncière.....	2 248 721,78 €
Economie solidaire	1 628 448,96 €
Patrimoine départemental, ports, hébergement, moyens et services.....	1 366 674,82 €
Solidarité, autonomie, action sociale.....	1 250 052,45 €
Aménagement et développement durable du territoire...	1 032 841 €

**HABITAT, DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN, INSERTION, URBANISME,
MAITRISE FONCIERE**

Lors de cette Commission permanente plus de 2,2 millions d'€ ont été consacrés à ces politiques.

➤ **Concernant le logement, il s'agit d'aides pour la réalisation de logements :**

- 27 000 € d'aides à la réhabilitation de 3 logements communaux à vocation sociale à Castillon-de-Castets, Gans et Listrac Médoc ;
- Dans le cadre du Plan départemental d'aide au logement des personnes défavorisées, plusieurs dossiers ont été adoptés : 90 000 € pour l'aide à la réalisation de 6 logements sociaux sur les communes de Floirac et Blanquefort ; 84 935 € à 40 propriétaires occupants pour la réalisation de travaux dans leurs logements afin de leur permettre de se maintenir dans un logement décent ; 59 043 € à 10 propriétaires bailleurs ; 17 102 € à 8 propriétaires privés pour la réhabilitation ou la création de logements sociaux
- 220 000 € à cinq bailleurs sociaux pour la réalisation de 26 logements sociaux

Il s'agit également de soutien à différentes associations et organismes oeuvrant dans le domaine du logement dont 12 000 € pour le fonctionnement de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Aquitaine (URHAJ).

Soutien du Conseil Général de la Gironde au projet de renouvellement urbain de la commune de Sainte-Eulalie : le Conseil Général soutient ce projet sur les volets : création de logements sociaux ; équipements et locaux associatifs ; intervention dur l'habitat privé et ingénierie et conduite de projet et participera à hauteur de 4, 12 M d' €. La convention de partenariat précisant les engagements de la commune, du Département a été adoptée par la Commission permanente du Conseil Général.

- **Dans le domaine de l'insertion ce sont 1 638 032,4 €** qui ont été accordés à des structures d'insertion par l'activité économique, associations, ou organismes. Au total, 47 structures ont ainsi été soutenues lors de cette Commission Permanente.

CITOYENNETE, EDUCATION, JEUNESSE

27 dossiers ont été étudiés pour une enveloppe globale de plus de 42 millions d'€.

Dans le domaine des collèges, plus de 31 millions ont été votés :

- pour le lancement de l'opération et des procédures de désignation du maître d'œuvre pour le **collège de Bruges**. Ce projet prévoit la construction d'un établissement de 600 places.
- le lancement de la procédure de marchés publics pour les travaux de reconstruction du **collège Yves du Manoir de Floirac**.
- La Commission Permanente a également voté la désignation du groupement pour la conception et la réalisation du **collège François Mauriac à Saint-Symphorien**. Il s'agit du groupement GTM GCS Latour Salier, Nobateck, OTCE qui réalisera ce projet auquel le Département consacrera 11 millions d' € e qui devrait être réalisé pour la rentrée de septembre 2011.
- Concernant le **collège Aliénor d'Aquitaine de Bordeaux**, les élus ont voté le lancement de procédure de désignation des entreprises pour la reconstruction de l'établissement. Un chantier auquel le Conseil Général consacrera au total près de 17 millions d' €.
- Il a également été question du lancement des procédures de désignation du maître d'œuvre pour la restructuration de la demi-pension, des logements de fonction et la création de garages au **collège Chante Cigale à Gujan-Mestras**.
- 549 000 € ont été attribués à la commune de Bassens pour la construction du gymnase du Bousquet qui sera mis à la disposition du collège.

PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL COMMUN, TOURISME

Des domaines auxquels ont été consacrés 1 366 674,82 €. Dont :

➤ **648 890 € pour le nettoyage des plages :**

Le Conseil Général de la Gironde soutient les communes du littoral et du Bassin d'Arcachon pour les opérations de nettoyage des plages dans la mesure où celui-ci est effectué de manière respectueuse du milieu naturel. Cela concerne **147 km de plages girondines** pour lesquelles le nettoyage aura lieu avant et pendant la saison estivale.

Ainsi ce matin nous avons voté une enveloppe de 657 750 €. Il s'agit d'aides accordées à **19 communes** pour le nettoyage manuel ou mécanique, selon les cas, des plages mais également au **Syndicat Intercommunal pour le Nettoyage des Plages Atlantiques (SINPA)** qui intervient sur les communes du Médoc du Verdon au Porge et enfin à l'**ONF** pour son action d'encadrement et de sensibilisation du personnel qui réalise le nettoyage.

- **21 250 € AU SMIDDEST pour le fonctionnement du phare de Cordouan.** Suite au désengagement de l'Etat, la gestion du phare a été confiée, avec l'autorisation des collectivités concernées (Département de la Charente Maritime, régions Aquitaine et Poitou-Charentes) au SMIDDEST. Le budget annexe du Smiddest pour Cordouan 2009 s'élève à 110 000 € pour la gestion et l'animation du site qui se feront en collaboration avec l'Etat et l'association pour la sauvegarde de Cordouan.

ECONOMIE SOLIDAIRE

40 dossiers économiques étaient à l'ordre du jour de cette Commission Permanente soit une enveloppe globale de plus de 1,6 millions d'€ dédiée à l'économie girondine.

De nombreux dossiers relatifs à l'agriculture, l'ostréiculture, la pêche et l'élevage étaient à l'ordre du jour. Plus de 825 000 € ont été attribués à ces secteurs avec notamment des aides en direction du développement **des circuits court et de la filière biologique.** Ainsi 36 638 € ont été accordés à sept structures agricoles pour le développement d'un accueil au domaine ou à la ferme mais aussi pour le développement commercial en direct avec le public. 66 477€ ont été votés en direction de la filière biologique girondine et notamment le soutien au syndicat des vignerons bio d'Aquitaine, et au CIVAM agrobiologique girondin. Avec 2100 hectares, la Gironde est le premier département français engagé en agriculture biologique en France. Le CIVAM apporte son appui à 240 producteurs girondins et le Syndicat des vignerons bio compte 72 adhérents dont 58 en Gironde sachant que le nombre d'adhérents et la superficie cultivée en bio ont progressé de 25 % en 6 ans.

SOLIDARITE, AUTONOMIE, ACTION SOCIALE

1 250 052,45 € ont été consacrés à ces politiques dont :

- des aides départementales en direction des Centres Locaux d'Information et de Coordination qui sont, sur l'ensemble de la Gironde, des lieux d'accueil, d'écoute, de prévention, de coordination et de mise en œuvre et de suivi des plans d'aide en direction des personnes âgées. La Commission permanente a adopté les aides du Conseil Général pour les CLIC du Haut Entre Deux Mers, de la Rive Droite, et CUB Nord-Ouest pour un montant total de 149 069,39 €.
- 73 954 € ont été attribué à 11 services ou établissements d'accueil d'enfants de moins de six ans pour le fonctionnement de relais d'assistantes maternelles ou de crèches mais aussi pour des travaux de construction tels que ceux d'un mini halte garderie à Cudos ou d'un multi accueil à Marcheprime.

CULTURE

Plus de 1,8 millions d'€ ont été voté en direction de la culture.

Parmi les dossiers culturels, plusieurs concernent l'action départementale en faveur du patrimoine. Que ce soit des aides à la restauration d'édifices inscrits à l'inventaires des monuments historiques, ou bien pour l'entretien du patrimoine rural non protégé, la mise en valeur des monuments historiques, la sauvegarde des villages anciens, soutien aux associations de valorisation du patrimoine, etc...ce sont 191 781 € qui ont été votés en direction du patrimoine girondin.

1692710 € ont été votés en direction des associations culturelles oeuvrant dans les domaines du théâtre, de la danse, la musique, la lecture, le cinéma, les arts visuels.

VOIRIE DEPARTEMENTALE

Plus de 28 millions d'€ ont été consacrés à la voirie départementale. Dans le cadre du programme 2009 d'investissements sur la voirie :

- Plus de 20,5 millions d'euros ont été consacrés à des travaux sur les routes départementales : sur les RD 671 entre Créon et Sauveterre de Guyenne ; RD 708 entre Sainte-Foy la Grande et Margueron ; la RD 115 à Saint-Loubès ; la RD 107^{E2} à Saint-Médard en Jalles ; la RD 674^{E6} à Coutras ; la RD22 à Saint-Mariens, la RD 242^{E1} à Ambarès.

- 3, 5 millions d'euros ont été consacrés à des opérations ponctuelles telles que des aménagements de ou des renforcement de chaussées, de carrefours, de centres-bourgs